



SenTimbre
Votre timbre fiscal à tout moment, en quelques clics

Plus de déplacement, votre timbre fiscal à portée de main sur l'application SenTimbre



Téléchargez l'application

Scannez le QR code, ou retrouvez SenTimbre sur :

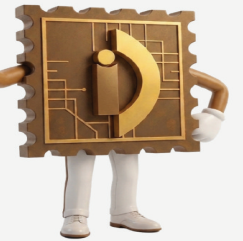


+ d'infos sur
www.dgid.sn | 78 831 11 11 / 78 851 11 11
dgidtv dgidsn dgidsn

- Sécurité
- Rapidité
- Accessible 24H/24



DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES



le **TEMPOIN**

PRIX 100F CFA QUOTIDIEN

letemoindakar@gmail.com - Mardi 28 juillet 2026 - N° 2418 - ISSN n° 8509972

JOJ DAKAR 2026
Diomaye réceptionne le stade Iba
Mar Diop et la piscine olympique

P.8



TRAFIC INTERNATIONAL DE VÉHICULES VOLÉS **P.2**

Un vaste réseau démantelé par Interpol Dakar

- Le cerveau El Hadji Mb. Diop, un riche propriétaire terrien
- Une célèbre animatrice de la 2STV et son époux recherchés
- Une actrice de série télévisée et deux autres complices dans le collimateur de la Police des Polices



LASSANA GAGNY SAKHO PCA APIX
«Sonko a saboté le mandat
de Diomaye Faye» **P.3**



DISPARITION D'UNE FIGURE MAJEURE DU
PATRIMOINE IMMATÉRIEL SÉNÉGALAIS
Pr Babacar Mbaye Ndaak, le « Maître
de la Parole », tire sa révérence ! **P.5**

PENSION DÉTOURNÉE **P.4**
Le cri de détresse d'un
adjudant-chef à la retraite



CYAN

MAGENTA

JAUNE

NOIR



OEIL DU TEMOIN

LE TEMOIN quotidien - N° 2418 - Mardi 28 juillet 2026

TRAFIC INTERNATIONAL DE VÉHICULES VOLÉS Un vaste réseau démantelé par Interpol Dakar

La section Interpol Dakar vient de démanteler un vaste réseau de trafic international de véhicules volés. Le cerveau de la bande, El Hadji Mb. Diop alias Alex est propriétaire d'une superbe villa à Niague à proximité du Lac Rose. Il possède également beaucoup de biens immobiliers, un célèbre restaurant et un parking avec de rutilants bolides à 50 millions l'unité. Tout est parti d'une saisine des autorités judiciaires italiennes qui ont signalé un vaste réseau de trafic de véhicules volés. Des véhicules volés en France en Italie et qui transitent en Gambie avec des châssis falsifiés pour contourner la douane sénégalaise avant de débarquer à Dakar. Les enquêteurs italiens donnent même le signalement d'un Peugeot 3008. Forts de ces informations, les limiers de Interpol Dakar lancent la traque et identifient le cerveau, El Hadji Mb Diop. Une perquisition effectuée à son domicile à Niague permet de retrouver un des véhicules volés et envoyé par ses contacts en Italie et en France. D'ailleurs quatre véhicules de luxe disparaîtront de la villa lors de cette perquisition. El Hadji Mb DIOP alias Alex est ainsi arrêté. Mais le réseau est vaste. Il travaille de concert avec les nommés Thierno NDIAYE époux d'une célèbre animatrice de la 2STV, Bamba GUEYE Petit, Néné THIOYE, une actrice de séries télévisées. La Peugeot 3008 est plusieurs fois bornée aux alentours de l'aéroport de Yoff et est conduite par la célèbre animatrice. Les complices présumés du réseau ont tous organisé depuis hier leur injoignabilité et sont activement recherchés par les Interpol. Quant à El Hadji Mb DIOP dit Alex, il est gardé à vue et sera déféré devant le parquet du procureur de la République pour association de malfaiteurs, trafic international de véhicules volés.

ENCADREMENT DES FONDS POLITIQUES Moundiaye Cissé appelle à une transparence élargie



Le débat sur l'encadrement des fonds politiques continue de susciter des réactions au Sénégal. Dans une publication diffusée sur les réseaux sociaux, Moundiaye Cissé, acteur de la société civile, s'est prononcé en faveur du principe d'un meilleur contrôle de ces ressources publiques, tout en appelant à davantage de cohérence et de transparence dans la démarche. « Sur le principe, nous sommes favorables à l'encadrement des fonds politiques », affirme-t-il d'emblée. Toutefois, il estime qu'une réforme de cette nature ne doit pas donner l'impression d'être conçue contre un adversaire politique.

Moundiaye Cissé rappelle que l'actuel Premier ministre a lui-même bénéficié de fonds politiques lorsqu'il occupait des fonctions gouvernementales. Selon lui, une initiative engagée à cette période aurait sans doute bénéficié d'une plus grande crédibilité auprès de l'opinion publique. L'activiste plaide également pour un exercice préalable de transparence. Il suggère la publication des rapports relatifs à l'utilisation des fonds gérés par la Primature et l'Assemblée nationale au cours des deux dernières années avant l'adoption d'une loi encadrant les fonds de la Présidence de la République. «Ce serait un véritable exercice de transparence», soutient-il, estimant que la confiance du public dans les réformes institutionnelles repose avant tout sur l'exemplarité des autorités. À travers cette prise de position, Moundiaye Cissé ne remet pas en cause l'objectif d'encadrement des fonds politiques. Il insiste plutôt sur la nécessité d'appliquer les mêmes exigences de transparence à l'ensemble des Institutions concernées afin de renforcer la crédibilité et l'acceptation des réformes envisagées.

FATICK ET KAFFRINE De nouvelles infrastructures pédagogiques réceptionnées dans les universités

Le ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, Dethié Fall, et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Boubacar Camara, ont procédé hier à la réception officielle de nouvelles infrastructures pédagogiques destinées aux universités de Fatick et Kaffrine. Ces réalisations comprennent notamment des salles de cours modernes et entièrement équipées, des laboratoires, des bibliothèques, des salles de travaux dirigés (TD), des salles de travaux pratiques (TP) dotées d'eau et d'électricité, ainsi que plusieurs autres espaces pédagogiques. Elles visent à renforcer les capacités d'enseignement, de recherche et d'accueil de ces établissements au profit des étudiants, des enseignants-chercheurs et de l'ensemble de la communauté universitaire. Cette réception constitue une étape majeure dans le développement des infrastructures de l'enseignement supérieur au Sénégal. Elle s'inscrit dans la volonté des autorités de moderniser les universités et offrir aux étudiants un cadre d'apprentissage plus adapté aux exigences de la formation et de la recherche. À Fatick, les étudiants ont salué cette avancée, estimant qu'elle répond à une revendication formulée depuis 2023. Ils ont également exprimé leur satisfaction face aux efforts consentis pour améliorer leurs conditions d'études et renforcer les capacités d'accueil de leur université.

Décès par foudre au quai de pêche de Kafountine

Le 25 juillet 2026, vers 18h15, un drame s'est produit au quai de pêche de Kafountine. Kalou KABA, un ressortissant guinéen résidant au quartier Sicap à Kafountine, transformateur de poisson âgé de 42 ans, a été retrouvé mort dans son four de transformation, victime d'un violent orage. Durant la pluie, un coup de tonnerre particulièrement puissant a retenti. Un autre transformateur présent à proximité, raconte avoir vu des gens courir vers un four voisin où un jeune homme gisait au sol. Parallèlement, un début d'incendie a été constaté dans l'installation de Kalou KABA. En se précipitant pour éteindre l'incendie, les témoins ont fait une macabre découverte : le corps sans vie de Kalou KABA était coincé entre la clôture et des caisses de poisson séché. La Brigade de Proximité de Kafountine a été alertée aussitôt. Sur place, les gendarmes ont relevé des traces de brûlures sur le corps de la victime ainsi que des caisses de poisson à moitié calcinées. La Brigade de Proximité de Kafountine, accompagnée de l'infirmier chef du poste de santé, s'est rendu sur les lieux. Le corps a été évacué par ambulance vers le District sanitaire de Diouloulou. Une enquête est actuellement en cours pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

2

Naufrage d'une embarcation de pêche à Kafountine

Le 22 juillet 2026, une pirogue immatriculée au nom de Biram Ngom et affectée à la pêche au cymbium (yett) a sombré à environ 30 kilomètres au sud-ouest de Kafountine (département de Bignona). L'embarcation conduite par le capitaine Ndiouma Diouf transportait quatre pêcheurs originaires de Ndiagianiao, Le bilan provisoire est de deux rescapés (Ibrahima Tine et Ameth) et deux disparus (le capitaine Ndiouma Diouf et le nommé Mbaye), ces derniers ne sont pas équipés de gilets de sauvetage. L'incident provoqué par des conditions météorologiques extrêmes (vents violents, orages et fortes précipitations), est intervenu lors de la mise à l'eau du filet, lequel s'est enroulé autour des hélices. Cette avarie a entraîné une voie d'eau par l'arrière, suivie du chavirement et du coulage de la pirogue. Les survivants ont été secourus après de longues heures d'attente par une autre pirogue, la Khadim Rassoul, présente dans la zone. Des recherches intensives coordonnées par le chef de poste de la HASSMAR/RSC-Sud et mobilisant plusieurs unités navales, ont été menées pendant plus de deux heures. Elles ont été infructueuses. Les pertes matérielles sont évaluées à 4. 900 000 FCFA. Les cellules compétentes ont été alertées afin de poursuivre les battues.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE Clotilde Djiré Coly salue « un moment fort de communion et un levier diplomatique»



Madame le Ministre de la Jeunesse et des sports Clothilde Djiré Coly a présidé hier à Sal le forum régional des Présidents des Conseils nationaux Olympiques et des ambassadeurs des pays de la Cdeao. Une occasion pour la Ministre de magnifier la tenue de ce grand événement sportif au Sénégal « Cette rencontre intervient dans un contexte politique et diplomatique où les chefs d'État de la Cdeao ont encore fait honneur au Sénégal en confiant les destinées de la Communauté à Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar Faye», s'est réjoui la ministre. « Nous saluons à sa juste mesure cette marque de confiance qui magnifie son leadership et son engagement aux côtés de ses pairs de la Cedeao» a-t-elle ajouté. Parlant des JOJ, elle a déclaré que cet événement sportif de grande envergure « positionne le Sénégal comme une vitrine d'opportunités économiques et sociales, de rayonnement sportifs» A l'en croire, « les jeux Olympiques constituent un levier diplomatique en ce qu'ils permettent d'entendre la voix du Sénégal et de l'Afrique» « Les JOJ Dakar 2026 sont un moment fort de communion de la jeunesse africaine, de mobilisation autour de projets communs, d'épanouissement de notre jeunesse, de promotion de jeunes talents. Le thème est une invite à la réflexion, aux échanges entre hauts responsables sur les plans diplomatique, économique, culturel. Les jeunes vont apprendre des valeurs de paix, de l'acceptation de l'autre, de tolérance », ajoute-t-elle





« Sonko a saboté le mandat de Diomaye Faye »



Invité de RFM Matin du lundi 27 juillet 2026, le président du Conseil d'administration de l'APIX, Lassana Gagny Sakho, a livré une sévère charge contre l'ancien Premier ministre Ousmane Sonko. Institutions, justice, gouvernance, économie et relations avec le FMI : le responsable poli-

tique estime que les deux premières années du régime ont été marquées par des erreurs ayant, selon lui, affaibli l'État et ralenti le développement du pays. Le président du Conseil d'administration de l'APIX, Lassana Gagny Sakho, a vivement critiqué l'ancien Premier ministre Ousmane

Sonko, estimant que ce dernier « n'a jamais choisi la République face à ses intérêts personnels ». Invité de RFM Matin avec Babacar Fall et Alimou Ba, il a dénoncé ce qu'il considère comme des attaques contre les institutions, notamment la justice, tout en saluant la posture du président Bassirou Diomaye Faye qui, selon lui, veille au respect de l'indépendance des pouvoirs. Revenant sur la justice, il a évoqué le cas d'Ousmane Diagne, ancien ministre de la Justice devenu président du Conseil constitutionnel. « Si l'on prend la justice, qui est l'un des piliers les plus importants de la République, il y avait Ousmane Diagne. Il avait déclaré à l'Assemblée nationale que personne ne pouvait le faire chanter. Malgré son départ du ministère de la Justice, on avait mis une autre personne pour manipuler ou affaiblir l'institution. Mais il faut savoir que les magistrats, personne ne peut les manipuler », a-t-il déclaré. Pour le PCA de l'APIX, l'entrée dans l'exercice du pouvoir impose une nouvelle posture. « Quand on est dans l'opposition, on peut dire beaucoup de choses. Mais lorsqu'on entre dans l'État, il faut adopter une autre posture », a-t-il affirmé, estimant que le président Diomaye Faye s'inscrit dans cette logique en privilégiant la stabilité institutionnelle. Revenant sur les deux premières années de gouvernance, Lassana Gagny Sakho a estimé que le maintien d'Ousmane Sonko à la Prémature a été une erreur politique. Selon lui,

cette configuration a créé une confusion dans l'exercice du pouvoir et empêché l'Exécutif d'obtenir les résultats attendus. « Dans un pays normal, ce gouvernement aurait dû être limogé depuis longtemps parce qu'il n'a pas produit de résultats. En deux ans, on a bloqué les chantiers de l'État, fragilisé le secteur privé et installé un climat d'incertitude autour de l'économie », a-t-il lancé. L'allié du parti Kiraay, formation politique portée par le président Bassirou Diomaye Faye, estime que le Sénégal « a perdu deux ans » et accuse l'ancien Premier ministre d'avoir aggravé les difficultés économiques du pays, notamment à travers sa gestion de la question de la dette et ses critiques envers le FMI. Poursuivant son réquisitoire, L. Sakho a également accusé l'ancien chef du gouvernement d'avoir affaibli le mandat du chef de l'État. « Ousmane Sonko n'était pas un bon Premier ministre. Il a saboté le mandat de Bassirou Diomaye Faye. Je suis persuadé qu'il y avait un agenda derrière visant à rendre la tâche difficile au président de la République », a-t-il soutenu. Abordant la situation institutionnelle, Lassana Gagny Sakho a également pointé du doigt le rôle de l'Assemblée nationale, qu'il accuse de participer au blocage de certaines initiatives de l'État. « L'Assemblée nationale est dans une logique de bloquer des accords. C'est un système de terre brûlée qui est en train d'être déroulé », a-t-il affirmé. Momar Diallo

UNIVERSITÉS DE FATICK ET DE KAFFRINE :

Les infrastructures pédagogiques officiellement réceptionnées

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le développement de l'enseignement supérieur au Sénégal. Le ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, Dethié Fall, et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Boubacar Camara, ont procédé hier à la réception officielle des infrastructures pédagogiques des universités de Fatick et de Kaffrine. Cette cérémonie marque l'aboutissement de plusieurs mois d'efforts visant à achever des chantiers restés inachevés depuis plusieurs années. Les nouvelles réalisations concernent notamment des salles de cours modernes et équipées, des laboratoires, des bibliothèques, des salles de travaux dirigés (TD), des salles de travaux pratiques (TP) dotées de l'eau et de l'électricité, ainsi que plusieurs autres espaces destinés à l'enseignement et à la recherche. Pour les autorités, cette réception constitue une avancée majeure dans l'amélioration des conditions d'études et de travail au sein des deux établissements universitaires.

Un suivi rigoureux pour achever les chantiers Prenant la parole lors de la cérémonie, le ministre des Infrastructures a rappelé les efforts consentis depuis la visite effectuée sur les sites en novembre 2023. À cette époque, plusieurs infrastructures étaient encore en chantier alors que leur livraison avait déjà été annoncée. Selon Dethié Fall, son département a mis en place un mécanisme de suivi rapproché avec

les entreprises chargées des travaux afin de lever les contraintes qui ralentissaient l'exécution des projets. Des réunions de coordination ont ainsi été organisées de manière régulière sous la supervision des services compétents. « Nous avons travaillé dans le respect des instructions du Chef de l'État afin que les infrastructures universitaires soient livrées dans les meilleures conditions et dans les délais requis », a-t-il indiqué. Le ministre a souligné que les bâtiments réceptionnés répondent désormais aux besoins pédagogiques des universités. Ils comprennent des amphithéâtres, des salles de cours, des espaces administratifs, des salles de réunion, des bibliothèques et des laboratoires destinés à renforcer les capacités de formation et de recherche. Il a également salué l'engagement des entreprises ayant participé à la réalisation des travaux, estimant que les objectifs fixés ont été atteints grâce à une collaboration soutenue entre les différents acteurs impliqués dans le projet.

Des infrastructures prêtes pour l'enseignement et la recherche De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'est félicité de la finalisation des ouvrages, rappelant l'importance de ces infrastructures pour le développement des universités publiques du pays. Boubacar Camara a rendu hommage au travail accompli par son collègue chargé des Infrastructures,

soulignant que les chantiers qui étaient à l'arrêt ou inachevés ont pu être menés à terme grâce à un engagement constant. « Tout ce qui était resté en suspens a été achevé aujourd'hui. Nous avons vu les efforts déployés pour parvenir à ce résultat et nous nous en réjouissons », a-t-il déclaré. Le ministre a insisté sur le fait que les espaces pédagogiques sont désormais pleinement opérationnels. Les amphithéâtres, les salles de TD, les laboratoires de recherche, les bibliothèques et les autres installations nécessaires au fonctionnement académique sont prêts à accueillir les étudiants et les enseignants dès la prochaine rentrée universitaire. Selon lui, ces infrastructures permettront non seulement d'améliorer les conditions d'apprentissage, mais aussi de renforcer la qualité de la recherche scientifique dans les deux universités. Les responsables universitaires présents lors de la visite ont également salué la qualité des équipements mis à disposition. Ils estiment que ces nouveaux espaces contribueront à accroître les capacités d'accueil des établissements et à offrir un environnement plus favorable aux études et à l'innovation.

Les étudiants saluent une revendication satisfaite Cette réception a été accueillie avec satisfaction par les étudiants des universités de Fatick et de Kaffrine. Plusieurs d'entre eux ont rappelé que l'achèvement de ces infrastructures figurait parmi leurs principales revendications depuis 2023.

Pour les apprenants, la mise à disposition de salles de cours adaptées, de laboratoires fonctionnels et de bibliothèques modernes représente une amélioration significative de leurs conditions d'études. Certains étudiants ont tenu à exprimer leur reconnaissance envers les autorités étatiques pour les efforts consentis afin de débloquent les projets et accélérer les travaux. Ils considèrent cette réalisation comme une réponse concrète aux préoccupations exprimées depuis plusieurs années par la communauté universitaire. Toutefois, les autorités ont reconnu que le chantier du développement des universités n'est pas encore totalement achevé. Après la livraison des infrastructures pédagogiques, l'accent devra désormais être mis sur le volet social. Celui-ci comprend notamment les résidences universitaires, les structures de santé destinées aux étudiants ainsi que les services de restauration. Les ministres ont assuré que les services de l'État resteront mobilisés afin de poursuivre les travaux prévus dans ces domaines et d'offrir aux étudiants un cadre de vie et d'études répondant aux standards attendus. Enfin, le gouvernement réaffirme sa volonté de renforcer durablement le système d'enseignement supérieur sénégalais. Pour les autorités, ces investissements traduisent la priorité accordée par le Président de la République à l'éducation, à la formation et à la recherche, considérées comme des leviers essentiels du développement économique et social du pays. El Hadji Ibrahima Faye



PENSION DÉTOURNÉE

Le cri de détresse d'un adjudant-chef à la retraite



Ancien adjudant-chef des armées sénégalaises et officier de police judiciaire à la retraite, Moussa Cissokho affirme vivre depuis plusieurs années ce qu'il considère comme une profonde injustice administrative et financière. Après avoir consacré une grande partie de sa vie au service de l'État, il dit aujourd'hui se battre seul pour obtenir des réponses sur sa pension de retraite et sur ce qu'il qualifie de « détournement continu » de ses revenus.

Huit mois après sa dernière lettre ouverte adressée au Président de la République, le 23 décembre 2025, l'ancien militaire assure que sa situation n'a connu aucune évolution. Dans une nouvelle interpellation, il décrit un quotidien marqué par l'incompréhension, le doute et un sentiment grandissant d'abandon.

Une retraite sous le signe de l'inquiétude
Selon Moussa Cissokho, les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui trouvent leur origine dans sa période d'activité. Il soutient que les anomalies qu'il dit avoir relevées sur ses bulletins de solde se sont poursuivies après son admission à la retraite à travers sa pension du Fonds national de retraite (FNR). L'ancien adjudant-chef affirme que plusieurs opérations figurant sur ses bulletins de paie portent des références identiques liées à des « actions sociales », ce qui l'a conduit à soupçonner l'existence d'un système irrégulier affectant ses revenus. Pour lui, chaque code inscrit sur un bulletin de solde constitue une véritable « empreinte digitale » permettant d'identifier la nature exacte d'une opération financière. Il explique également que sa pension continue d'être virée vers un compte bancaire historique domicilié dans une banque de la place, compte auquel il affirme ne plus avoir un accès normal. Malgré ses démarches pour transférer la domiciliation de sa pension vers un compte ouvert dans une banque à Mbour, la situation serait restée inchangée. Deux demandes de domiciliation auraient été déposées auprès des services compétents, respectivement les 3 décembre 2025 et 3 janvier 2026. Pourtant, selon ses déclarations, sa pension continuerait à suivre le même circuit bancaire qu'il conteste depuis plusieurs années.

Le long parcours à la Médiature de la République
Face à ce qu'il considère comme une injustice persistante, Moussa Cissokho a saisi la Médiature de la République le 7 octobre 2025. Son dossier a été enregistré sous la référence R2025-178/MR du 14 octobre 2025. Pendant plusieurs mois, l'ancien militaire dit

avoir transmis de nombreux documents destinés à étayer ses réclamations. Il évoque notamment des bulletins de solde, des pièces relatives à sa pension, ainsi que des documents concernant un engagement contracté auprès d'une mutuelle pour logement. La Médiature aurait entrepris des démarches auprès de la banque et du ministère des Finances et du Budget. Cependant, Moussa Cissokho affirme que les réponses obtenues n'ont pas dissipé ses interrogations. Il indique avoir demandé la communication des courriers échangés entre la Médiature et les administrations concernées, ainsi que la copie de la réponse du ministère des Finances. Selon lui, cette demande n'a pas reçu une suite favorable. Cette situation a renforcé ses doutes sur le traitement de son dossier. Plus troublant encore à ses yeux, les comptes rendus qui lui ont été transmis ne répondraient pas, selon lui, aux questions essentielles qu'il soulève depuis le début de sa procédure. Il estime notamment que certaines explications portent sur des retenues qu'il ne contestait pas, tandis que les points qu'il considère comme centraux demeurent sans réponse claire.

« Ma pension, c'est mon droit, c'est ma vie »
Derrière les chiffres, les codes administratifs et les procédures, c'est surtout la détresse humaine qui ressort du témoignage de l'ancien adjudant-chef. « Ma pension, c'est mon droit, elle est ma vie », écrit-il dans l'un de ses messages. Une phrase qui résume le sentiment d'épuisement d'un homme convaincu de défendre une cause juste. Moussa Cissokho rappelle qu'il a servi son pays durant de longues années, parfois dans des conditions difficiles. Aujourd'hui, il dit ne pas comprendre pourquoi ses nombreuses démarches n'ont pas permis d'obtenir une clarification définitive de sa situation. L'ancien officier de police judiciaire affirme rester persuadé que l'examen attentif de ses documents permettrait de mettre en évidence les anomalies qu'il dénonce. Il appelle ainsi les plus hautes autorités de l'État à se saisir personnellement de son dossier afin que toute la lumière soit faite sur ses réclamations. En attendant une éventuelle réponse, il poursuit son combat administratif. Seul face à des institutions qu'il juge silencieuses, il affirme ne pas renoncer. À la retraite, l'ancien adjudant-chef continue de mener ce qu'il considère comme son dernier combat qui est celui de la reconnaissance de ses droits et de la vérité sur le parcours financier de sa pension.

El Hadji Ibrahima FAYE

COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

LANCEMENT DE "SenTimbre"

La Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) informe les usagers du déploiement d'une nouvelle solution de gestion électronique du timbre fiscal, dénommée **SenTimbre**.

Plus sécurisée, adaptée aux exigences actuelles de célérité et intégralement administrée par la DGID, **SenTimbre** est désormais l'unique application d'acquisition de quittance et de consommation de timbre en vigueur au Sénégal.

Avec **SenTimbre**, plus besoin de vous déplacer. Achetez votre timbre ou votre quittance en toute sécurité, où que vous soyez et 24h/24, directement depuis votre smartphone ou tablette en 5 étapes :

1. Téléchargez l'application **SenTimbre** sur l'App Store ou le Play Store ;
2. Créez votre compte en renseignant vos coordonnées ;
3. Sélectionnez le type de timbre ou de quittance dont vous avez besoin ;
4. Payez en ligne et recevez instantanément votre timbre doté d'un QR code unique et d'un code court ;
5. Présentez-le directement, sans besoin de l'imprimer, au service destinataire pour finaliser vos démarches administratives.

Nota : Vous avez également la possibilité d'acheter votre timbre via l'application Max IT à travers le service « FAY SAMA IMPOT ».

ATTENTION : INFOS IMPORTANTES

- **20 juillet 2026** : Seuls les timbres générés à partir de SenTimbre seront reconnus sur l'ensemble du territoire national.
- **Du 20 juillet au 15 août 2026** : Les détenteurs de timbres ou quittances physiques achetés avant le 20 juillet et non encore utilisés sont invités à se rapprocher du Centre des Services fiscaux (CSF) le plus proche pour obtenir un timbre de substitution.
- **17 août 2026 (Date limite)** : Passé ce délai, aucun échange ni remboursement ne pourra être accepté.

SenTimbre, votre timbre fiscal à tout moment, en quelques clics !

Le Bureau de la Communication
et de la Qualité (BCOMQ)

La DGID, toujours plus proche pour mieux vous servir.

Pour tout renseignement

Site web
www.dgid.sn

Vous pouvez suivre notre actualité sur nos réseaux sociaux :

Facebook @dgidsn LinkedIn @dgidsn Youtube : @dgidtv

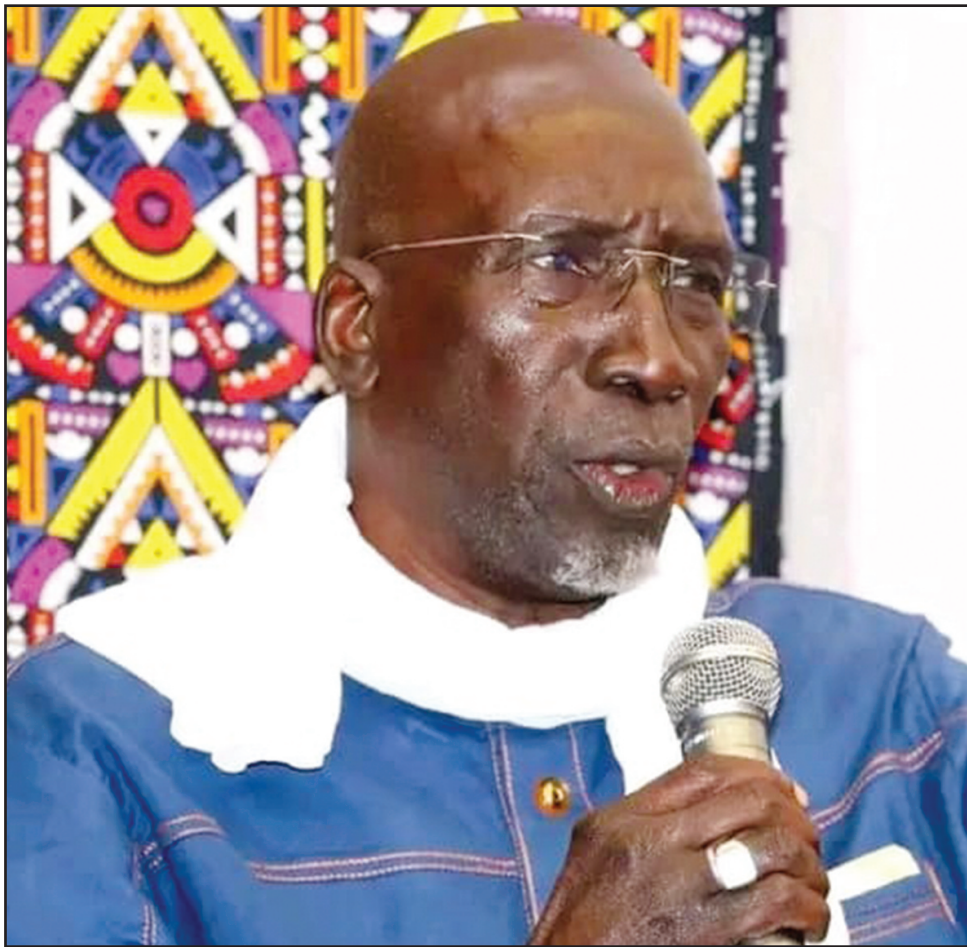
Direction générale des Impôts et des Domaines
31, Rue de Thiong X Vincens - BP : 1561 Dakar (Sénégal)

Dakar, le 17 juillet 2026



DISPARITION D'UNE FIGURE MAJEURE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL SÉNÉGALAIS

Pr Babacar Mbaye Ndaak, le « Maître de la Parole », tire sa révérence !



Le Sénégal perd l'un de ses plus illustres gardiens de la tradition orale. Le professeur Babacar Mbaye Ndaak, président fondateur de l'Association des conteurs du Sénégal « Lee-boon ci Leer », est décédé dans la nuit du 26 au 27 juillet 2026 à Dakar. Enseignant, conteur, écrivain et passeur de mémoire, celui que beaucoup surnommaient le « Maître de la Parole » laisse un héritage culturel considérable, bâti sur plusieurs décennies de transmission des savoirs et de valorisation du patrimoine oral sénégalais.

Une voix s'est éteinte, mais son écho continuera longtemps de résonner dans les écoles, les places publiques, les scènes cul-

turelles et les mémoires. Le professeur Babacar Mbaye Ndaak est décédé dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet 2026 à Dakar, plongeant le monde de la culture sénégalaise et des arts oratoires dans une profonde tristesse. Fondateur et président de l'Association des conteurs du Sénégal, « Lee-boon ci Leer », Babacar Mbaye Ndaak s'était imposé au fil des décennies comme l'une des figures les plus influentes de la tradition orale. Plus qu'un conteur, il était un pédagogue, un formateur et un infatigable défenseur d'un patrimoine immatériel qu'il considérait comme l'un des fondements de l'identité africaine. L'annonce de sa dispari-

tion a été faite par le Dr Massamba Guèye, directeur de Kër Leyti, qui lui a rendu un vibrant hommage. Dans un message empreint d'émotion, il a salué « le Maître de la Parole », évoquant « un guide, un grand frère, une boussole et un protecteur », avant de prier pour le repos de son âme en ce mois de Safar. Il a également présenté ses condoléances à son épouse Marème, à leurs enfants, à El Hadj Dame Mbaye ainsi qu'à toute la famille culturelle du Sénégal, de l'Afrique et du monde

Babacar Mbaye Ndaak, une vie consacrée à la transmission de la parole !

Originaire de Ngourane, dans l'ancien Ka-joor, Babacar Mbaye Ndaak était issu d'une famille de traditionnistes. Petit-fils et fils de griots wolofs, il grandit au cœur de cet héritage ancestral qui allait façonner toute son existence. Après des études à Dakar, il devient professeur d'histoire et de géographie, mais ne cesse jamais de cultiver cette passion pour la parole héritée de ses ancêtres. Très tôt, il comprend que le conte n'est pas seulement un divertissement, mais un formidable outil d'éducation, de transmission des valeurs et de préservation de la mémoire collective. Pendant plusieurs décennies, il sillonne le Sénégal à la rencontre des détenteurs de savoirs traditionnels afin de recueillir leurs récits et de les transmettre aux jeunes générations. Ce travail de terrain nourrit une démarche pédagogique originale qui fera de lui l'un des principaux artisans de la sauvegarde du patrimoine oral sénégalais. Son engagement dépasse rapidement les frontières nationales. Invité dans de nombreux pays d'Afrique et d'ailleurs, il porte haut les couleurs de l'oralité sénégalaise et contribue à faire reconnaître le conte comme un véritable vecteur de dialogue entre les peuples. Fidèle à sa philosophie, il disait s'adresser « à tous ceux en qui il est resté un coin d'enfance », convaincu

que la parole demeure un langage universel. Le grand public retiendra également son passage à la Radiodiffusion Télévision Sénégalaise (RTS), où il anima pendant dix-neuf années l'émission jeunesse Kott Kotti. À travers ce rendez-vous devenu incontournable, plusieurs générations d'enfants découvrirent les contes, les légendes et les valeurs du patrimoine sénégalais. Son talent de narrateur, sa voix reconnaissable et sa capacité à captiver son auditoire ont marqué durablement les téléspectateurs.

Le legs d'un maître aux générations futures !

Auteur prolifique, Babacar Mbaye Ndaak laisse également une importante production littéraire composée de recueils de poésie, de récits et d'élégies, parmi lesquels Sooroor, Boroom Ndeer et Wax Sa Wax. Son œuvre lui a valu de nombreuses distinctions, dont le prestigieux Prix Birago Diop du conte, décerné en 2018 par l'Association des écrivains du Sénégal, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la promotion de la littérature orale. Outre ses publications, son influence se mesure surtout à travers les générations qu'il a formées. Conteurs, comédiens, communicateurs, enseignants et acteurs culturels reconnaissent en lui un mentor dont les conseils et l'exigence ont contribué à révéler de nombreux talents. Beaucoup lui attribuent une part essentielle de leur parcours artistique. Avec la disparition de Babacar Mbaye Ndaak, le Sénégal perd l'un des plus grands gardiens de son patrimoine immatériel. Mais l'homme laisse derrière lui une œuvre vivante, portée par celles et ceux qu'il a inspirés et qui continueront de transmettre cette parole qu'il aura consacrée toute sa vie à préserver. Le « Maître de la Parole » s'en est allé, mais son héritage continuera d'habiter les scènes, les écoles et les veillées où le conte demeure un trait d'union entre les générations.

Silèye MBODJI

PREMIÈRE ÉDITION DU FESTI-GAAL À SAINT-LOUIS

Les pêcheurs célèbrent leur patrimoine et plaident pour la pêche artisanale...

Entre courses, culture et plaidoyers, la première édition du Festival de la Pirogue a transformé le petit bras du fleuve en un espace de fête et de débat. Organisé en pleine «saison morte», le Festi-Gaal veut valoriser le patrimoine maritime tout en interpellant les autorités sur la crise de la pêche artisanale

Saint-Louis, ville de pêche au plan d'eaux unique, a vibré ce week-end au rythme de la première édition du «Festi-Gaal». Initiée par l'Union Nationale des Pêcheurs Artisanaux de Saint-Louis (UNAPAS), en partenariat avec CAJUST, cette rencontre communautaire s'est tenue sur le petit bras du fleuve Sénégal. Elle a réuni l'ensemble des acteurs de la pêche autour de la pirogue, symbole identitaire de la cité nordiste.

Le programme a mêlé convivialité et sensibilisation. Les participants et visiteurs ont assisté à une démonstration de sauvetage par les maîtres-nageurs, à une démonstration de canoë-kayak, et à un défilé de pirogues décorées mettant à l'honneur la culture de la Langue de Barbarie. Le point d'orgue a été la course de pirogues

opposant les différents sous-quartiers de la Langue de Barbarie dans un esprit de fair-play. L'association «Festival Thiebou Dieune» était aussi de la partie avec un concours de préparation du plat emblématique, rappelant que le thiebou dieune est né à Saint-Louis, à Guet Ndar. La journée a été clôturée par la remise de trophées, d'attestations et d'enveloppes financières aux lauréats des différentes compétitions. L'événement a enregistré la présence des représentants du Préfet, du Maire de Saint-Louis, du Colonel Alioune Samassa, commandant de la Zone N°2, ainsi que de l'ANAM et du CLPA. Profitant de l'occasion, Mamadou Sarr, coordonnateur du festival, a listé les urgences du secteur : la question de la brèche, la perte de la zone de GTA "accaparée", l'arrivée prochaine du gazoduc, et surtout l'émigration clandestine qui fait "des milliers de morts".

Pour lui, le Festi-Gaal n'est pas qu'une fête : "Nous ne sommes pas dans les problèmes, mais plutôt dans la recherche de so-



lutions. Notre rôle est d'aider les pouvoirs publics à trouver des réponses pour notre communauté." a-t-il fait savoir. Au-delà de la fête, le Festi-Gaal s'impose déjà comme un espace de cohésion, de transmission et de valorisation du métier de

pêcheur. Une initiative qui prend tout son sens face aux défis climatiques et à la crise que traverse la pêche artisanale à Saint-Louis.

Baye Diagne,
correspondant permanent à Saint-Louis



DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

L'Afrique fait son bilan



Une journée scientifique de partage d'expériences sur la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union Africaine sur le dividende démographique s'est tenue à Saly le lundi.

C'est en 2017 que l'Union Africaine a adopté la Feuille de route sur le dividende démographique à travers des investissements dans la jeunesse, qui constitue le cadre stra-

tégique continental pour guider les États membres. Dix ans après, l'heure est au bilan.

L'objectif du symposium de Saly est de faire le point sur les progrès réalisés.

«Le Sénégal avait même en 2015 produit un premier rapport pour engranger le dividende démographique. Le Président Macky Sall avait instruit les ministres à tenir

compte de la variable population. Le 19 mars 2020 a été signé l'arrêté portant création de l'Observatoire nationale du dividende démographique », s'est réjoui Abou Ba, le Chef de la Division Population de la Direction du Développement du Capital Humain.

En ce qui concerne les défis Abou Ba préconise « la stabilisation de l'équipe ONDD pour une meilleure implication des membres, un portage politique fort, un Observatoire d'un niveau élevé, une autonomie financière de l'ONDD de même que son ancrage institutionnel »

« Au Tchad, l'ONDD a huit ans d'existence. Nous avons produit un ensemble d'analyses concrètes à travers des livrables. Au début le concept de dividende démographique était abstrait. Nous avons réussi à le rendre concret par la priorisation de l'emploi des jeunes, la réduction de la fécondité, l'augmentation du capital humain », s'est réjoui Djaokmla Doba.

Samba Ndiaye

SANDIARA

Il vole un sac de lait pour soigner son épouse

S. employé par une entreprise de fabrication de lait et travaillant à Sandiara, dans le département de Mbour a été condamné à deux ans de prison de sursis pour avoir volé un sac de 25 kilos de lait. Ces faits lui ont fait perdre son travail.

Quelle mouche a piqué le jeune A.S pour qu'il se permette de voler ce sac de 25 kilos de lait, lui qui était bien aimé de son employeur qui louait son sérieux et son amour pour son travail ?

Interrogé, le prévenu a avoué son vol à la barre du tribunal des flagrants délits de

Mbour. Il dit avoir commis ce délit pour soigner sa femme malade.

Ce vol d'un sac de lait dans l'entreprise où il gagnait sa vie avec un salaire de 250.000 a pris de court son employeur

« Mon client a posé un acte de désespoir. Il a fauté et il l'a reconnu. Je lui ai rappelé les propos de son employeur qui est surpris par son acte parce qu'il était un bon employé. Il était le responsable des approvisionnements et avait un CDI, contrat à durée indéterminée » s'est désolé son avocat

«Je pense Monsieur le Président que vous

pouvez lui tendre la perche. Il a reconnu cette faute et il en aura honte sa vie. Mon client est sûrement trop amoureux de son épouse au point qu'affecté de son état de santé, il n'a pu se retenir. Je demande la Clémence du tribunal » a plaidé Maître Kane, l'avocat de la défense

Quant au Procureur il a martelé au prévenu qu'«on ne peut pas tout avoir dans la vie et qu'on doit se contenter de ce que l'on a. Beaucoup de jeunes aimeraient avoir ton salaire et un CDI»

Le prévenu sera fixé sur son sort le 13 août.

Samba Ndiaye

UGB SAINT-LOUIS

Les Doctoriales lancent la réflexion sur «Souveraineté, endettement et contrat social»...

La Salle des Actes de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis a accueilli durant deux jours, la première édition des Doctoriales du Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie de l'UFR LSH. Une rencontre scientifique pour interroger les mutations du Sénégal dans un contexte de «polycrise».

Placée sous le thème «Souveraineté, endettement et reconfiguration du contrat social sénégalais dans un contexte de polycrise», cette première édition 2026 veut poser les bases d'un dialogue entre jeunes chercheurs et société.

Pour Pr Angèle Flora Mendy, directrice adjointe du Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie, l'objectif est double : d'abord lancer les activités du laboratoire qui est rattaché à l'UFR, puis donner l'opportunité aux doctorants, doctorantes, enseignants, corps professionnels et aux collègues des autres départements de pouvoir discuter des travaux des étudiants.

Une thématique d'actualité pour un Sénégal «à la croisée des chemins»

Le choix du thème n'est pas anodin. Selon Pr Mendy, « le Sénégal est à la croisée des chemins en ce moment-là. Donc, toute cette

problématique que nous vivons est prise en compte dans le cadre de ces Doctoriales. « Deux grands panels ont structuré les échanges : la gouvernance des ressources, protection sociale et transformations territoriales : présidé par le Pr Sambou Ndiaye et le Pr Elhadj Touré. Les travaux ont porté sur la gouvernance de l'eau, l'usage des nouvelles technologies, le pétrole, mais aussi le pastoralisme et l'agroforesterie.

«Nous sommes à Saint-Louis, une ville entourée d'eau. Il est important, dans un cadre universitaire, que les chercheurs questionnent cette problématique.

Les sociétés qui gèrent au mieux leurs ressources sont des sociétés qui mènent leur population vers le bien-être », souligne la directrice adjointe.

Travail numérique, université et recomposition organisationnelle : pour interroger les mutations du monde du travail et de l'enseignement supérieur.

Au-delà de la production de connaissances, Pr Mendy insiste sur le rôle nouveau attendu des chercheurs : c'est à dire, proposer des réponses concrètes.

«Les doctorants n'ont pas seulement besoin maintenant de faire de la production de la

connaissance, mais aussi ils doivent avoir des compétences dans le domaine de l'innovation, mais aussi dans le domaine de la réflexion, en vue de proposer des solutions aux problèmes actuels.» a fait savoir professeure Angèle Flora Mendy.

Pour elle, la sociologie a un rôle central à jouer : «C'est la sociologie qui apporte un regard critique sur ces thématiques. C'est la sociologie qui oriente les débats. Elle suscite la réflexion critique, mais aussi elle peut susciter des réponses.» a-t-elle ajouté.

Elle déplore toutefois une faible valorisation des travaux : «Les résultats que produit la sociologie ne sont pas bien valorisés. Si on convoquait les sociologues pour éclairer certains phénomènes sociaux, je pourrais dire qu'on serait en avance sur beaucoup de domaines, du moins on n'aura pas de surprise sur certains sujets.» a-t-elle indiqué.

En réunissant doctorants, enseignants et acteurs professionnels, ces Doctoriales ambitionnent de faire de la recherche en sciences sociales un levier pour éclairer les décisions publiques et repenser le contrat social sénégalais.

Baye Diagne

Correspondant permanent à Saint-Louis

HEURES DE PRIERES

FADIAR : 06H 39 MN
TISBAR : 14H 15 MN
TAKUSSAN : 16H45 MN
TIMIS: 19H : 13 MN
GEWE : 20H : 13 MN

HEURE DE MESSE

CATHEDRALE : 7H - 18H 3mn
MARTYRS DE LOUGANDA :
6H 30mn - 18H 30m
SAINT JOSEPH : 18H 30mn

SECURITE

POLICE SECOURS : 17
SAPEURS POMPIERS : 18

HOPITAUX

SAMU NATIONALE
15 15 - 33 869 82 52
SUMA : 33 824 24 18
SOS MEDECINS : 33 889 15 15
DANTEC : 33 889 38 00
ABASS NDAO : 33 849 78 00

SENELEC

DEPANNAGE : 33 867 66 66



GLOBAL MÉDIA COMMUNICATION (GMC)
SIEGE SOCIAL:
LIBERTÉ 6 EXTENSION,
RÉSIDENCE AYA, 2^{EME} ÉTAGE
ISSN N° 8509972
TEL : 33 824 32 22
BP 12 836- DAKAR COLOBANE

le TEMOIN
QUOTIDIEN

LE TÉMOIN, QUOTIDIEN
D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
ÉDITÉ PAR LE GROUPE GMC
SITE : WWWTEMOIN.SN
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Amadou Ly DIOME
REDACTEUR EN CHEF
Moustapha BOYE
RÉDACTION

GRAND REPORTER CHARGÉ
DES INVESTIGATIONS
Pape NDIAYE

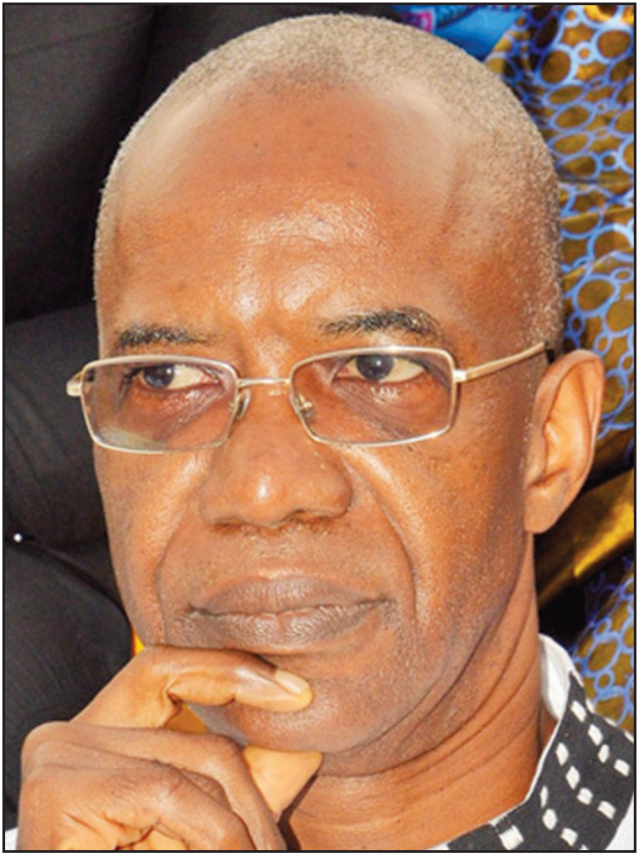
RÉALISATION
MICRO EDITION
Babacar Simon Faye
IMPRIMERIE : SOLEIL
DISTRIBUTION
ADP, Ndiol SY, Bora-Bora.
ADRESSE EMAIL
letemoindakar@gmail.com

Directrice marketing et commerciale
Rokhaya Ndiaye
TEL 33 840 80 80 / 77 402 78 78 /
78 143 71 71
Mail : dircomletemoin@gmail.com



CRISE POLITIQUE, INSTITUTIONNELLE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Pourquoi la presse est indispensable au redressement du Sénégal



Le Sénégal vit une situation inédite depuis plus de deux ans, à la suite de la troisième alternance politique survenue en mars 2024. Là où on avait promis le changement systémique, on a assisté à une remise en cause de tous les fondements de la République. Aujourd'hui, le pays est économiquement exsangue, financièrement décrédibilisé, socialement déstructuré, institutionnellement fragilisé, politiquement dans l'impasse. Alors que le Sénégal traverse cette crise multidimensionnelle, la reconstruction d'une presse libre, forte et économiquement viable pourrait devenir l'un des leviers majeurs du redressement démocratique, économique et social.

Mirage de l'alternance politique

Le système politique sénégalais a permis trois alternances par les urnes, en faisant l'économie de guerre civile et de coup d'État. Mais, lors de nos trois alternances politiques, c'était plus le rejet du régime précédent, incarné par une figure charismatique, qu'une vision de ce dernier ou de son parti d'une stratégie de développement du Sénégal. Il fallait juste se débarrasser d'un régime qui, peu à peu, symbolisait la mal-gouvernance, le détournement des deniers publics, la corruption, le népotisme ou même l'aliénation de notre souveraineté nationale. À la décharge des deux premières alternances, l'ordre républicain et institutionnel a été préservé dans un État de droit encore fragile. Mais, l'avènement de la troisième alternance semble tout remettre en cause jusqu'aux fondements de la République. Cette expérience douloureuse en cours mérite qu'on redéfinisse notre système politique, notamment dans le mode de désignation de nos gouvernants et de notre représentation nationale, au niveau central et local.

Bâillonnement de la presse privée

Le Premier ministre démis a instauré un climat de terreur au Sénégal pendant plus de deux ans : emprisonnements arbitraires à la pelle de responsables politiques, de leaders d'opinions, de journalistes, irruption musclée des forces de l'ordre dans les rédactions, tentatives de fermeture de 381 médias selon les chiffres mêmes du ministère de la Communication, arrêt des chantiers dans le BTP, blocage des paiements des dettes de l'État aux entreprises privées, discrédit du Sénégal auprès des institutions financières internationales d'où le blocage des négociations avec le FMI, tâtonnements et incompétences dans la gestion des politiques publiques. Pour réaliser ces desseins machiavéliques, l'ancien PM a même tenté de théoriser le Parti-État. Pour cela, il fallait faire taire toute velléité de résistance. Pour le nouveau régime et son Gouvernement, depuis plus de deux ans, il fallait neutraliser la presse privée, dépeinte comme le suppôt de l'ancien régime, une mafia qui bénéficiait d'avantages indus, un regroupement de bandits fiscaux. Il fallait donc asphyxier économiquement et fiscalement la presse privée, la discréditer aux yeux de l'opinion, lui nier toute existence juridique qui ne serait pas validée par l'autorité administrative. Heureusement, les plus hautes institutions judiciaires ont permis de préserver l'État de droit. Jamais, dans l'histoire politique du Sénégal, un régime n'a subi autant de désaveux du Conseil constitutionnel (loi CNRM retoquée), de la Cour suprême (trois arrêtés du ministre de la Communication annulés sur l'autorisation préalable pour créer un média). Les prisonniers politiques et d'opinions sont tous sortis des geôles, faute de preuves contre les graves accusations qui pesaient sur eux. La presse privée au Sénégal, en favorisant la diversité d'opinions, a incontestablement contribué aux alternances, à la stabilité politique et sociale, à la lutte contre les pandémies, au renforcement du sentiment national, à la vulgarisation des politiques publiques, à la promotion des langues et de la culture nationales, à la promotion de l'image positive du Sénégal à l'international, etc. C'est cet élan des médias qui a été brisé à l'avènement de la troisième alternance politique. Aujourd'hui, la presse privée, qui a subi de plein fouet les conséquences désastreuses de la pandémie du Covid-19, a été enfoncée dans la crise économique et sociale par le premier gouvernement de la troisième alternance politique. Les entreprises de la presse privée sont au bord de la banqueroute, vidées de leurs plus grandes compétences parties vers des cieux plus rémunérateurs. Les conséquences sociales sont tout aussi dramatiques pour les travailleurs du secteur des médias : licenciements économiques, gel des recrutements, arriérés de salaires de plus d'un an en moyenne, familles disloquées, enfants déscolarisés, perte de la couverture maladie, retards dans les cotisations pour la retraite...

L'information comme arme de développement

Dans un pays arriéré économiquement, où la moitié de la population est analphabète, la presse pourrait aider à faire reculer l'ignorance, à vulgariser les connaissances, les techniques et les sciences, le savoir-faire, le savoir-être, la conscience civique, à sortir de la pauvreté et du sous-développement. Notre agriculture demeure insuffisamment mécanisée et peu productive, ce qui contribue à une forte dépendance alimentaire, au moment où le Sénégal importe tout ce qu'il mange. La lutte contre les pandémies a aussi démontré que la presse a son rôle à jouer en matière de santé publique. En matière d'éducation, les langues nationales vulgarisées par les médias seraient un vecteur pour l'acquisition des connaissances face aux ressources limitées des budgets publics. D'autres enjeux comme le respect des normes les plus élémentaires en matière de construction des habitats pour lutter contre les effondrements des bâtiments et les incendies liés à des défauts d'installations électriques, les incivismes qui provoquent les accidents mortels et favorisent l'occupation anarchique de la voie publique. La résolution de tous ces défis serait intégrée à un cahier de charges pour les médias s'ils veulent bénéficier de subventions publiques. C'est toute la matérialisation de la mission de service public des médias, que l'État seul n'a pas les moyens de réaliser. Dans ce sens, le Sénégal a particulièrement besoin de définir sa STRATÉGIE NATIONALE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (SNIC), en rapport avec son niveau de développement économique et social, les politiques publiques, ses ambitions de souveraineté économique et culturelle, son intégration sous-régionale et continentale. La communauté scientifique, le monde des médias, les citoyens permettraient de définir les axes de la SNIC : 1. réforme économique des médias ; 2. souveraineté numérique ; 3. intelligence artificielle ; 4. protection des contenus ; 5. éducation aux médias ; 6. langues nationales ; 7. recherche scientifique ; 8. audiovisuel public ; 9. financement ; 10. diplomatie de l'information. La SNIC suppose des préalables tels que la mutation technologique des médias, une fiscalité propre aux secteurs stratégiques et névralgiques, un financement adéquat pour l'émergence de champions nationaux d'entreprises de presse et de télécommunications, une formation plus poussée des professionnels des médias, etc.

Le monde des médias, en Afrique et au Sénégal en particulier, est déjà dominé ou le sera de plus en plus par le digital. Les médias au Sénégal produisent des contenus sur le digital, mais qui ne sont pas monétisés par ces mêmes médias. Certains médias, qui ne sont pas directement présents sur internet, voient même leurs contenus pillés par les sites d'information. Toute cette production des médias est en réalité plus mise à profit par les GAFAM qui donnent du contenu à leurs moteurs de recherche ou à l'intelligence artificielle. La résolution de ce problème est essentielle pour l'existence et la survie des médias sénégalais et africains, pas seulement d'un point de vue économique. Aujourd'hui, la presse écrite est agonisante, tout comme les autres médias dits traditionnels (radio et télé), en l'absence de la publicité qui a migré sur le digital. Tous ces médias dits traditionnels sont restés dans le 20ème siècle et n'ont pas ou peu réalisé la mutation technologique du 21ème siècle. Mais, il ne s'agit pas seulement de la spoliation des contenus des médias africains, mais aussi la domination de plus en plus croissante par les médias occidentaux ou chinois et les GAFAM sur les plans idéologique, technique et scientifique, économique, culturel, géopolitique et militaire. Les populations des pays africains et des pays les moins développés sont façonnées selon les valeurs et les intérêts des puissances étrangères. L'information est devenue l'arme de destruction massive au 21ème siècle. Il faut aujourd'hui plus de professionnels des médias pour défendre sa souveraineté dans tous les domaines. C'est pourquoi le secteur de la presse nationale est aussi stratégique et névralgique que l'éducation, dont il est un volet important, la santé, l'agriculture, la défense nationale, la sécurité intérieure, etc. C'est tout le sens qu'il faut redonner au Nouvel Ordre mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC), prônée par l'UNESCO dans les années 70-80 sous l'impulsion de son Directeur général, notre compatriote Amadou Mah-tar Mbow. Selon son niveau de développement économique et social, chaque pays en développement doit traduire le NOMIC en Stratégie nationale de l'Information et de la Communication (SNIC). En plus de l'éducation, le SNIC permettrait des raccourcis dans tous les secteurs d'activités pour l'émergence d'un nouvel Homo Senegalensis. Malheureusement, nos gouvernants au Sénégal ont une vision politique de la presse et, de l'indépendance à aujourd'hui, la réprime pour étouffer toute contestation politique ou critique de leurs régimes dont les médias sont les relais. Pourtant les médias sénégalais, avec une ligne éditoriale indépendante et républicaine, ont favorisé trois alternances politiques, facteurs de stabilité politique et sociale.

Comment sortir de la crise au Sénégal

Ce ne sont pas tant les journalistes et les techniciens des médias qui ont fait à eux seuls la presse, mais aussi et surtout les citoyens, le monde universitaire, les opérateurs économiques, l'Église et les confréries, les partis politiques, divers acteurs sociaux, le mouvement associatif, les syndicats, la société civile dans son ensemble. C'est tout le sens de faire revivre cette presse qui nous a valu autant de satisfactions, pas seulement pour les alternances politiques. Ce 21ème siècle consacre l'ère du savoir, rempart contre toute forme de domination. Aujourd'hui, l'information est justement devenue un moyen de domination, particulièrement à l'ère des plateformes numériques et des réseaux sociaux. L'émergence d'une presse nationale est justement le moyen de défendre sa souveraineté face au diktat des puissances étrangères. Face aux difficultés qui sont les nôtres, la presse permettrait un débat public et contradictoire sur les enjeux nationaux et la place de l'Afrique dans le monde. Une nation qui abandonne sa presse abandonne progressivement sa capacité à penser par elle-même. Les armées protègent les frontières ; une presse libre protège la démocratie, éclaire les citoyens, protège la colonisation des cerveaux et nourrit l'intelligence collective. Investir dans la presse n'est donc pas une dépense de confort, mais un investissement stratégique. Si le Sénégal veut retrouver le chemin de la stabilité, de la prospérité et de la souveraineté, sauver sa presse n'est pas un luxe : c'est une nécessité nationale.

Mamadou Ibra KANE, journaliste, entrepreneur de presse





JOJ DAKAR 2026

Diomaye valide le stade Iba Mar Diop et la piscine olympique

À moins de cent jours de l'ouverture des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026, le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a procédé, samedi dernier, à la réception du stade Iba Mar Diop et de la piscine olympique du complexe du Tour de l'Œuf. S'il s'est félicité de la qualité des infrastructures livrées dans les délais, le chef de l'État a rappelé que la véritable réussite des JOJ dépendra avant tout de l'organisation de l'événement.

Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a réceptionné, samedi 25 juillet 2026, le stade Iba Mar Diop et la piscine olympique du complexe du Tour de l'Œuf, deux infrastructures majeures destinées à accueillir les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Comité d'organisation des JOJ (COJOJ), Mamadou Diagna Ndiaye, du ministre des Infrastructures, Dethié Fall, du ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Diéry Clotilde Coly, du maire de Dakar, Abass Fall, ainsi que de plusieurs autorités administratives et sportives.

À cette occasion, le chef de l'État a salué les ouvrages réalisés, tout en rappelant que le plus grand défi reste désormais celui de l'organisation de cet événement historique, premier du genre sur le continent africain, prévu du 31 octobre au 13 novembre 2026. Selon les autorités, le complexe Iba Mar Diop, entièrement réhabilité, accueillera les compétitions de rugby, de football, d'athlétisme et de sports de combat. Son stade d'athlétisme dispose désormais de 8 000 places, tandis que son aréna peut recevoir 3 000 spectateurs. Le site comprend également la Maison du cuir, un espace artistique et culturel, ainsi que des aménagements de



Diéry Clotilde Coly et Mamadou Diagna Ndiaye

voirie destinés à améliorer son accessibilité. De son côté, la piscine olympique du complexe du Tour de l'Œuf offre 2 500 places, pour une capacité globale du site estimée à 5 000 personnes. Elle accueillera les épreuves de natation, de basketball 3x3, de baseball, de skateboard et de breaking. Satisfait de l'état d'avancement des travaux, Bassirou Diomaye Faye a souligné les progrès réalisés depuis ses précédentes visites des chantiers. « Je ne peux, aujourd'hui, sur les deux sites que j'ai visités, qu'exprimer ma satisfaction totale d'avoir réussi à finaliser ces travaux dans les délais, mais aussi sa-

luer l'engagement de l'ensemble des équipes et le sens du patriotisme qui leur a fait découpler les efforts attendus de leur part, pour que le Sénégal puisse relever ce défi au nom de l'Afrique », a déclaré le président de la République.

Le chef de l'État a rappelé que les transformations observées entre sa visite du 2 novembre 2025, celle effectuée au début du mois d'avril et la situation actuelle témoignent d'un engagement remarquable des équipes techniques mobilisées sur le projet. Toutefois, il a tenu à relativiser cette satisfaction en insistant sur le fait que la qualité

des infrastructures ne suffira pas à garantir le succès des JOJ. « Le satisfecit doit être global », a-t-il martelé.

Pour le président Diomaye Faye, la réussite de Dakar 2026 se mesurera à la capacité du Sénégal à organiser l'ensemble de l'événement dans les meilleures conditions, depuis la cérémonie d'ouverture jusqu'à celle de clôture.

« Notre satisfaction entière ne résidera pas seulement dans la réception des infrastructures livrées, mais dans la capacité à délivrer, à l'issue des Jeux, l'intégralité de nos engagements, de la cérémonie d'ouverture à la cérémonie de clôture », a-t-il insisté.

Le chef de l'État a également rendu hommage au Comité d'organisation des JOJ (COJOJ) et au Comité national olympique et sportif (CNOSS), saluant la disponibilité de leurs équipes, leur suivi permanent des préparatifs ainsi que les comptes rendus réguliers de leurs missions au Sénégal comme à l'étranger.

Souhaitant que le Sénégal honore pleinement ses engagements vis-à-vis du Comité international olympique (CIO), Bassirou Diomaye Faye a invité le comité d'organisation à renforcer davantage la coordination entre les différents acteurs, à anticiper les contraintes logistiques et à veiller à une exécution irréprochable sur tous les volets de l'événement, notamment l'accueil des délégations, la sécurité, les transports et la programmation.

Enfin, le président de la République a lancé un appel à une mobilisation nationale afin que Dakar 2026 constitue une réussite collective. « L'Afrique accueille ces Jeux et Dakar les célèbre », a-t-il rappelé, estimant que l'objectif est d'offrir au monde une image d'excellence et de démontrer la capacité du Sénégal à organiser un rendez-vous sportif d'envergure internationale.

Seydina Babacar Lo

JOJ DAKAR 2026 : 93 ARTISTES EN COMPÉTITION

Mamy Mbaye décroche le titre officiel

À quelques mois de l'ouverture des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) a présenté « Teranga », la chanson officielle de l'événement. Écrite, composée et interprétée par l'artiste sénégalaise Mamy Mbaye, cette œuvre a été retenue à l'issue d'un concours national ayant réuni 93 artistes venus de tout le Sénégal.

Selon le communiqué, « Teranga » accompagnera les Jeux jusqu'à leur clôture et constituera « la signature sonore » de Dakar 2026, en donnant le rythme des cérémonies, des célébrations et de la mobilisation populaire autour du premier événement olympique organisé sur le continent africain.

L'œuvre a été sélectionnée au terme d'un processus rigoureux. Après une première présélection de cinquante chansons, douze finalistes ont été départagés par un jury composé notamment de Baaba Maal, Kiné Lam, Coumba Gawlo, Omar Pène et du journaliste culturel Mamadou Kamara. Les créations ont été évaluées sur leur capacité à célébrer la jeunesse, l'unité, les valeurs olympiques ainsi que l'identité culturelle du Sénégal et de l'Afrique.

Le COJOJ souligne que le choix du titre « Teranga » renvoie aux valeurs d'hospitalité, de partage et d'ouverture qui caractérisent le Sénégal et s'inscrivent dans l'esprit des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Inspirée des traditions musicales sénégalaises tout en adoptant une sonorité contemporaine, la chanson ambitionne de devenir un hymne fédérateur dans les stades, les fan zones et les établissements scolaires.

Pour Olivia Nloga, directrice exécutive de la promotion de

la marque du COJOJ Dakar 2026, la chanson dépasse le simple cadre musical. « La musique officielle est bien plus qu'une chanson : elle est l'identité sonore des Jeux. Elle accompagnera les cérémonies, les compétitions, le relais de la flamme, les célébrations populaires et tous ces moments qui resteront gravés dans les mémoires. À travers ce concours, nous avons souhaité donner la parole aux artistes sénégalais et faire émerger une œuvre capable de raconter au monde ce que représente Dakar 2026 : une Afrique qui accueille, une jeunesse qui inspire et un continent qui célèbre », a-t-elle déclaré.

Figure reconnue de la scène artistique sénégalaise, Mamy Mbaye mène depuis plus de vingt ans une carrière mêlant musique, danse et cinéma. Ancienne membre du groupe féminin Alif, elle est également actrice et a été nommée au FESPACO ainsi qu'aux Sotigui Awards en 2023 pour son rôle dans le film Dent pour Dent. Fille du regretté Jimmy Mbaye, guitariste emblématique du Super Étoile de Youssou Ndour, elle s'inscrit dans une tradition musicale sénégalaise tout en portant la culture africaine sur les scènes internationales. L'artiste a exprimé sa fierté de participer à cette aventure historique. « Lorsque j'ai appris que les Jeux Olympiques de la Jeunesse allaient être organisés pour la première fois en Afrique, j'ai immédiatement voulu en faire partie. Teranga est une chanson qui parle d'amour, d'unité et de vivre-ensemble. Elle célèbre notre hospitalité et notre fierté d'accueillir le monde au Sénégal. J'espère qu'elle donnera envie à chacun de chanter, de danser et de partager cette aventure exceptionnelle avec nous », a-t-elle confié.



Les Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 se dérouleront du 31 octobre au 13 novembre 2026 à Dakar, Diamniadio et Saly. Ils réuniront environ 2 700 jeunes athlètes âgés de 17 ans maximum, venus du monde entier, pour la première édition des Jeux olympiques organisée sur le continent africain.

Seydina Babacar Lo

